

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2022/09/49

**Date de convocation** L'an deux mil vingt et deux  
**20 septembre 2022** le **LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022** à 19 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
**Date d'affichage** présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**20 septembre 2022**

**Nombre de conseillers** **Etaient présents :**  
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Présents : 18 M. Jean-Pierre CHARTREZ – M. Stéphane FOURNIER – Mme Ghislaine VALENTE –  
Votants : 22 M. Marc SERRA – Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – Mme Yveline LOURDEL –  
M. Yves RAOULT – M. Patrick BRUGUET – Mme Christelle LEBAS – Mme Astrid SAVARY –  
Mme Corinne DOLLE – M. Jean-Claude NOEL – M. Thierry IMBERT – M. Olivier QUIGNON.

**Excusés :**  
Mme Anne-Caroline RATAJCZAK qui donne procuration à M. Alain CAYET  
Mme Micheline LAURENT qui donne procuration à Mme Yveline LOURDEL  
M. Philippe LEFEBVRE qui donne procuration à M. Jean-Pierre CHARTREZ  
Mme Sandrine SERGEANT qui donne procuration à M. Guy BRAS

Mme Chantal DECOCQ  
Mme Martine DUQUESNOY  
Mme Audrey TISON  
M. Hubert CHIVET

AU **Secrétaire de séance :**  
Mme Marie-Antoinette DESHORTIES

**Objet : Avenant au marché pour les travaux de construction d'un bâtiment de services sur le site Bonne Humeur avec l'entreprise Consult Energie Bat**

Monsieur le Maire expose :

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Septembre 2019 attribuant le lot 10 – Electricité à l'entreprise CONSULT ENERGIE BAT (1 rue Jean Wiener – 62210 Avion) pour le marché de construction d'un bâtiment de services sur le site Bonne Humeur.

Considérant que la variation introduite par la modification en cours de marché porte sur l'intégration des plus-values, à savoir :

- Contrôle d'accès barrière levante : 5 757,89€/HT
- Déplacement poteau béton stade Molo : 4 042,33€/HT

Ainsi, il vous est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant en augmentation de 9 800,22€ HT au marché pour les travaux de construction d'un bâtiment de services sur le site Bonne Humeur avec l'entreprise CONSULT ENERGIE BAT -1 rue Jean Wiener - 62210 Avion

Le montant total de ce marché de 175 179,52€ HT soit 210 215,42€ TTC est porté à 184 979,74€ HT soit 221 975,69€ TTC

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 septembre 2022  
Le Maire,  
Alain CAYET.

